

REII



PROSUMER

**OPTEZ POUR LE COMPTEUR
COMMUNICANT
ET PROFITEZ DE TOUS SES
AVANTAGES**



PROFITEZ TOUJOURS DU MÉCANISME DE COMPENSATION !

Votre compteur communicant offre les mêmes possibilités que votre compteur qui tourne à l'envers et même plus!

La compensation, c'est le principe du compteur « qui tourne à l'envers ». Plus exactement, cela consiste à pouvoir déduire de votre consommation l'énergie injectée sur le réseau. Elle se calcule sur base annuelle et lors de tout changement (nouveau compteur, changement de fournisseur, etc.).

Elle est applicable jusqu'au 31/12/2030 pour toute installation de panneaux photovoltaïques qui possède une réception d'un organisme agréé attestant de sa conformité à une date antérieure au 01/01/2024 et qui a reçu une notification d'autorisation de mise en service de son gestionnaire de réseau.



MÊME MÉCANISME
DE COMPENSATION



- Avec un **compteur classique**, le disque et les roulettes tournent donc dans les 2 sens (pour reprendre l'expression consacrée "à l'endroit et à l'envers" : à l'endroit pour la consommation et à l'envers pour l'injection)
- Avec un **compteur communicant**, les roulettes digitales comptent distinctement l'injection sur le réseau et le prélèvement depuis le réseau mais la compensation s'effectue toujours en soustrayant l'injection du prélèvement. Le résultat de ce calcul correspond à votre consommation en kWh et est identique à celui d'un compteur classique.
Il sera communiqué à votre fournisseur en vue de l'établissement de votre facture de décompte.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si votre GRD programme le remplacement de votre compteur, à son initiative, **vous ne risquez aucune perte de votre production** car votre consommation et votre production seront reportées jusqu'au prochain relevé annuel ou changement de client ou de fournisseur.

AVEC LE COMPTEUR COMMUNICANT, VOUS BÉNÉFICIEZ AUTOMATIQUEMENT DU TARIF PROSUMER LE PLUS AVANTAGEUX

Vous autoconsommez moins de 37,76% *

(donc vous prélevez plus de 62,24% de votre consommation sur le réseau)

Le tarif prosumer capacitaire (forfaitaire) est appliqué sur base de la puissance de votre installation.

Vous payez le **même tarif**
qu'avec un compteur
électromécanique



Vous autoconsommez plus de 37,76% *

(donc vous prélevez moins de 62,24% de votre consommation sur le réseau)

Le tarif prosumer proportionnel est appliqué sur base des prélèvements bruts (c'est-à-dire les kWh réellement prélevés sur le réseau).



Vous payez **moins cher**
qu'avec un compteur
électromécanique

* Ce ratio est d'application jusqu'au 31/12/2024. Pour plus d'information sur le ratio à partir de 2025, contactez votre gestionnaire de réseau.

FACILITEZ-VOUS LA VIE !

Le relevé des index se fait à distance. Vous ne devez donc plus communiquer ou attendre le passage de notre agent. Les index sont transmis à votre fournisseur de manière précise; ce qui permet une facturation au plus juste sans estimation.

NB: nous devons néanmoins continuer à voir le compteur ou pouvoir procéder à une vérification technique sur simple demande.

PARTICIPEZ À L'EFFORT COLLECTIF ET AMÉLIOREZ LA QUALITÉ DU RÉSEAU !



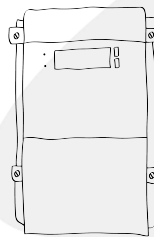
Grâce aux compteurs communicants, nous sommes en mesure de collecter et utiliser les données quart d'heure par quart d'heure de chaque compteur. Ces données nous permettent d'améliorer la gestion de notre réseau en mesurant les déséquilibres entre prélèvement et injection, en modifiant des raccordements, en renforçant nos capacités aux bons endroits... Toutes ces actions ont une répercussion positive pour vous et tous les utilisateurs du réseau. À terme, nous pourrons aussi anticiper les dysfonctionnements en définissant des seuils de contrôle et des alarmes.

Plus nous disposerons de connaissance du réseau, meilleure sera notre capacité à l'améliorer.

MAÎTRISEZ VOTRE CONSOMMATION !

Si votre installation dispose d'un compteur communicant, vous aurez accès à votre consommation au jour le jour via votre espace personnel et découvrirez votre profil de prélèvement/injection quart d'heure par quart d'heure (actuellement en construction).

Vous pouvez réaliser des économies en adaptant votre consommation ou en recevant une alerte pour une consommation anormalement élevée. Vous pourrez aussi identifier des consommations que vous pouvez déplacer pendant que vos panneaux solaires produisent de l'électricité, et ainsi augmenter votre autoconsommation.



ET EN OPTION, ACTIVEZ LE PORT P1 !

Vous pouvez connecter votre compteur à des applications afin de faire fonctionner automatiquement vos appareils aux moments les plus avantageux. Plus d'infos sur : www.maconsosouslaloque.be.